

NUMÉRO

SPÉCIAL

#03

Covid-19

**Dernier
numéro avant
la reprise de
*Regards***

**Réouverture
progressive
des services** | p.04
Les Courneuvien-ne-s
retrouvent les équipements
publics comme privés.

**Sortez
masqué-e-s !** | p.05
36 000 masques seront
distribués dans toutes
les boîtes aux lettres
de la ville.

**Sur le chemin
des écolier-e-s** | p.06
Les établissements
ont rouvert pour
une partie des élèves
de maternelle
et d'élémentaire.

La nouvelle équipe municipale au travail



LES ÉLU.E.S MUNICIPAUX PRENNENT LEURS MARQUES

Le dimanche 15 mars 2020 a eu lieu, dans toute la France, le premier tour des élections municipales. À La Courneuve, la liste conduite par le maire sortant Gilles Poux a obtenu la majorité absolue avec 64,42 % des suffrages exprimés. Aussi, un second tour n'a pas été nécessaire. Ces deux derniers mois, l'épidémie de Covid-19 a retardé l'installation du nouveau conseil municipal. Avec le déconfinement, le gouvernement a décidé que les conseils municipaux déjà élus se réuniraient avant le 28 mai. C'est chose faite à La Courneuve ce mardi 26 mai au soir où le premier conseil de la mandature 2020-2026 s'est réuni en comité restreint — précautions sanitaires obligent. Lors de cette séance, Gilles Poux, maire sortant, a été renouvelé dans ses fonctions et seize adjoint-e-s au maire ont été dans la foulée élus pour l'épauler.

GILLES POUX RECONDUIT COMME MAIRE DE LA COURNEUVE



Le maire sortant Gilles Poux a été reconduit dans ses fonctions par 37 voix sur les 43 membres que compte le conseil municipal. Comme le veut le protocole, Danielle Dholandre, la doyenne d'âge de l'assemblée, qui a par ailleurs introduit la séance, a ceint l'élu de son écharpe tricolore de maire. Gilles Poux a ensuite remercié l'ensemble des élu-e-s pour leur confiance renouvelée. Des têtes de liste et président-e-s de groupe, Stéphane Troussel, Corinne Cadays-Delhome, Amirdine Farouk et Nabiha Rezkalla, sont ensuite brièvement intervenus.

LA DÉSIGNATION PAR UN VOTE DES 16 ADJOINT-E-S AU MAIRE



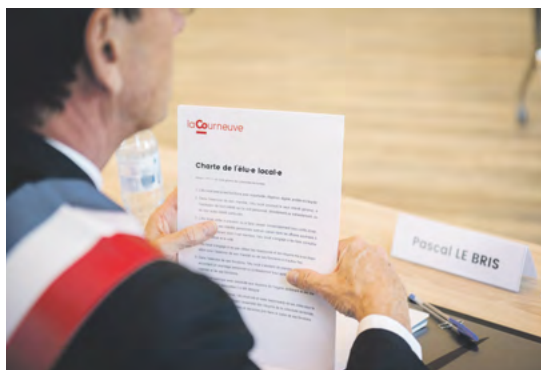
Le conseil municipal a élu seize adjoint-e-s, huit femmes et huit hommes, soit un de plus du fait de l'augmentation de la population et quatre suite à la création des adjoint-e-s de quartier. Le maire a remis à chacun-e d'entre eux sa propre écharpe. Diverses responsabilités, telles que le Logement, l'Emploi ou l'Éducation, ont été attribuées à ces adjoint-e-s et à cinq autres élu-e-s.

LES ÉLU-E-S AU TRAVAIL



Gilles Poux a conclu le conseil d'installation par ces mots à l'attention des nouveaux élu-e-s : « Je suis profondément convaincu que notre ville et ses habitant-e-s ont besoin de vos énergies, de vos disponibilités, de votre enthousiasme et que la franchise, la confrontation d'idée sont indispensables si nous voulons être à la hauteur des belles responsabilités qui nous ont été confiées. »

Le prochain conseil aura lieu le 18 juin pour le débat d'orientation budgétaire (ROB).



LA LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU-E- LOCAL-E ET LES AUTRES VOTES

La Charte de l'élu-e local-e a été lue par le maire Gilles Poux afin de rappeler les obligations des conseillers et conseillères. Puis le montant des indemnités allouées aux élu-e-s a été voté. Les représentant-e-s de la mairie au sein de l'établissement public territorial de Plaine Commune ont ensuite été désignés par le conseil. Outre le maire de La Courneuve, membre de droit, les sept élu-e-s qui y siégeront seront Eric Waclaw Morisse, Corinne Cadays-Delhome, André Joachim, Marie-Line Clarin, Stéphane Troussel, Sonia Tendron, Mahamoudou Saadi. Des représentant-e-s de différents autres organismes ont également été choisis : conseil d'école, Sipperec, mission locale intercommunale, office municipal des sports...

VOS NOUVEAUX ÉLU-E-S MUNICIPAUX

LE MAIRE

Gilles Poux, maire de La Courneuve

LES ÉLU-E-S DISPOSANT D'UNE DÉLÉGATION DU MAIRE :

- **André Joachim**, *premier adjoint* à la tranquillité publique
- **Mélanie Davaux**, *deuxième adjointe* à la réussite éducative, à l'aménagement durable et aux droits des sols
- **Rachid Maïza**, *troisième adjoint* au cadre de vie, à l'hygiène, au marché des Quatre-Routes et à l'état civil, et adjoint de quartier
- **Nadia Chahboune**, *quatrième adjointe* aux droits de la jeunesse
- **Oumarou Doucouré**, *cinquième adjoint* aux droits de l'enfance et de la petite-enfance
- **Corinne Cadays-Delhome**, *sixième adjointe* aux droits au logement et à la gestion du patrimoine de la ville
- **Didier Broch**, *septième adjoint* aux services publics, au personnel communal et au développement de la culture
- **Zainaba Said Anzum**, *huitième adjointe* au droit à la santé
- **Mehdi Hafsi**, *neuvième adjoint* au droit aux transports et aux mobilités durables, et adjoint de quartier
- **Danielle Dholandre**, *dixième adjointe* à la place des seniors dans la ville
- **Amine Saha**, *onzième adjoint* au développement économique et à la diversification des commerces
- **Betty Saint Ubert**, *douzième adjointe* à la vie associative, à la politique de la ville et à la lutte contre les discriminations
- **Sacha Moskowitz**, *treizième adjoint* aux pratiques de démocratie participative et de citoyenneté, et adjoint de quartier
- **Amina Mouigni**, *quatorzième adjointe* aux solidarités et à l'inclusion sociale et adjointe de quartier
- **Pascal Le Bris**, *quinzième adjoint* au développement durable et aux pratiques sportives
- **Yamina Stokic**, *seizième adjointe* aux batailles en faveur de l'égalité femme-homme
- **Bacar Soilihi**, *conseiller délégué* à la mémoire commémorative et aux ancien-e-s combattant-e-s
- **Haroon Qazi Mohammad**, *conseiller délégué* à la promotion de la culture de paix et à la laïcité
- **Nacim Kharkhache**, *conseiller délégué* aux droits des handicapé-e-s et de leurs familles
- **Mahamoudou Saadi**, *conseiller délégué* à la reconquête de l'emploi
- **Yohann Elice**, *conseiller délégué* aux finances locales et à la ville numérique

LES AUTRES ÉLU-E-S DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE :

Julien Bayard,
Brigitte Dionnet,
Mohamed Aouichi,
Dalila Aoudia,
Marie-Line Clarin,
Éric Waclaw Morisse,
Laure Roux,
Stéphane Troussel,
Yalini Santhirarasa,
Suhurna Srikanesh,
El Hocine Zillal,
Samia Ferrad,
Sonia Tendron,
Natty Tran,
Sabrina Ganeswaran

LES ÉLU-E-S DE L'OPPOSITION MUNICIPALE :

Nabiha Rezkalla,
Mebrouka Hadjadj,
Laurent Chassaing,

Fatima Abbaoui,
Mohamed Bekhtaoui,

Amirdine Farouk

Textes Nicolas Liébault
Photos Léa Desjours

TROIS QUESTIONS À GILLES POUX



Rédaction : Les nouveaux élu-e-s sont entrés en fonction ce mardi 26 mai lors du Conseil municipal d'installation. Se sont-ils déjà mis au travail ?

Gilles Poux : Oui, ils ont commencé à prendre leur place, à s'imprégner des enjeux liés à leurs responsabilités. De plus, pendant « l'entre-deux » du confinement, ils ont eu l'occasion de commencer à jouer leur rôle d'élu-e-s, car j'ai eu à cœur de les associer aux actions d'urgence menées par la municipalité, comme les distributions de paniers de fruits et légumes. J'ai pu constater avec beaucoup de satisfaction leur dynamisme, leur volonté d'apporter toute leur énergie dans ces moments si particuliers et complexes afin de déployer pleinement nos valeurs de solidarité.

R. : Pouvez-vous nous parler de cette nouvelle équipe municipale ?

G. P. : Il y a de la continuité, mais aussi beaucoup de renouvellement. Nous augmentons le nombre d'élu-e-s en passant à 43 [NDLR : du fait de l'évolution démographique], avec une majorité renforcée qui compte désormais 37 élu-e-s. Je vois de belles énergies, des hommes et des femmes qui via leurs engagements au sein d'associations sportives ou de parents d'élèves, d'organisations politiques, etc. ont contribué à faire vivre la ville... J'apprécie notamment leur regard neuf, je crois qu'il est indispensable pour écrire une nouvelle page de

l'histoire de notre ville. Nous allons avoir besoin de ce dynamisme et de cette inventivité dans le travail quotidien de la municipalité, ainsi que pour porter des ambitions à la hauteur des enjeux que cette crise a révélés. Il nous faudra être à la hauteur des aspirations de nos concitoyen-ne-s pour aller vers un renouvellement, pour une société plus égalitaire, plus respectueuse de la planète, plus partageuse aussi.

R. : Quelles seront vos priorités dans les mois à venir ?

G. P. : Nos grandes priorités se concentrent autour d'orientations que nous avons pointées dans notre programme, et qui sont d'autant plus actuelles avec la crise que nous traversons. La question de l'emploi va être encore plus essentielle, car malheureusement tout indique que nos habitant-e-s risquent d'être les premiers frappés par les plans de licenciement dont nous commençons à entendre parler... La question de l'accès au droit et de la lutte contre la précarité sera une vraie priorité, avec celle contre les inégalités scolaires pour éviter les décrochages. Dans le même temps, nous porterons des projets de développement, d'aménagement et d'harmonisation de la ville avec des exigences renforcées sur l'écologie et le développement durable.

Gilles Poux, maire

RETROUVEZ LES RÉACTIONS DES NOUVEAUX ADJOINT-E-S À LEUR DÉSIGNATION DANS LE PROCHAIN NUMÉRO DE REGARDS À PARAÎTRE LE JEUDI 18 JUIN.

DÉCONFINEMENT, LA VIE REPREND DOUCEMENT

Petit à petit, la ville s'anime, la halle alimentaire du marché des Quatre-Routes a rouvert, une partie des écolières et écoliers a repris le chemin de l'école, le pôle administratif Mécano accueille à nouveau les usagers et usagères. Cette reprise d'activité s'accompagne de nouvelles règles avec le respect des gestes barrières. Tour d'horizon des ouvertures.



Léa Desjours

LE CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ (CMS)

Il reçoit les patients du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30, le samedi, de 8h30 à 12h. 2, mail de l'Égalité (en centre-ville)
Tél. standard : 01 49 92 60 60

LES SERVICES OUVERTS AU CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ SALVADOR-ALLENDE :

- LA MÉDECINE GÉNÉRALE : 100 %
- LA PHLÉBOLOGIE : 100 %
- LES SOINS INFIRMIERS : 100 %
- LA GYNÉCOLOGIE : 100 %
- LA GASTROENTÉROLOGIE : 100 %
- LA MÉDECINE DU SPORT : 100 %
- LA PÉDIATRIE : 100 %
- LA PROTECTION MATERNELLE : 100 %
- LE PLANNING FAMILIAL : 100 %

- L'ADDICTOLOGIE : 100 %
- LES SOINS À DOMICILE : 100 %
- L'ALLERGOLOGIE : 100 %
- LA PSYCHOLOGIE : 100 %
- LA KINÉSITHÉRAPIE : 100 %
- LES SOINS DENTAIRES : 80 %
- LES ASSISTANTES SOCIALES : 50 %
- LA RADIOLOGIE : 50 % (LUNDI ET MARDI)
- LA CARDIOLOGIE : NON ROUVERT
- L'OPHTALMOLOGIE : NON ROUVERT

PÔLE ADMINISTRATIF MÉCANO

Il rouvre à nouveau ses portes et reçoit deux personnes à la fois pour respecter les gestes barrières. Il est donc préférable de prendre rendez-vous. Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h15.
Tél. : 01 49 92 60 00

Pour les rendez-vous Passeport et Carte nationale d'identité, téléphonez au 01 49 92 60 45 ou 01 49 92 60 00, poste 6402/6403

des problèmes dans l'espace public, appelez gratuitement le 0800 074 904. Votre signalement sera enregistré et pourra déclencher une intervention.

SERVICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE

Ouvert lundi, mercredi, jeudi à 10h et de 14h à 16h. Le vendredi de 10h à 13h et de 14h à 20h.

LE MARCHÉ DES QUATRE-ROUTES

L'ensemble de l'activité du marché reprend.

LES MAISONS POUR TOUS

- Cesária Évora : ouvert mardi, jeudi et vendredi de 11h à 15h
- Youri Gagarine : ouvert mardi, mercredi et vendredi de 10h à 15h

LA MÉDIATHÈQUE AIMÉ-CÉSAIRE PRÉPARE LA RÉOUVERTURE

Un nouveau système de prêt de documents et un système de retrait sans risque de contamination sont à l'étude.

En attendant, le service en ligne Médi@tic propose désormais de visionner jusqu'à cinq films par mois et de consulter des livres en ligne.

BOUTIQUE DE QUARTIER DES QUATRE-ROUTES

Les permanences de la Confédération nationale du logement (CNL), du Dalo, les écrivain-e-s publics, la médiation sociale en tamoul et les aides administratives reprennent le 2 juin sur rendez-vous lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h et 13h30 à 17h.
Renseignements : 01 48 37 92 86

LA MAISON DE L'EMPLOI

L'activité reprend progressivement avec des prises de rendez-vous possibles. La réouverture n'aura pas lieu avant la fin du mois de mai. 17, place du Pommier de Bois
Tél. du standard : 01 71 86 34 00

PLAINE COMMUNE-ALLO AGGLO

Le standard téléphonique d'Allo Agglo reste accessible aux horaires restreints suivants : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h, le samedi matin de 9h à 12h. Pour signaler des dépôts sauvages,

LA POSTE

Bonne nouvelle, la Poste des Quatre-Routes fonctionne de nouveau de 9h à 17h du lundi au vendredi et de 9h à 12h le samedi. Un marquage au sol a été effectué afin de pouvoir faire respecter la distanciation physique.



L. D.

LE PARC DÉPARTEMENTAL GEORGES-VALBON

Le parc a rouvert le 14 mai, avec certaines restrictions. Les gestes barrières doivent être strictement respectés, le port du masque est recommandé. Si la promenade en vélo, à pied ou encore le sport individuel sont autorisés, les sports collectifs, les barbecues et les pique-niques restent interdits. Les aires de jeux et de fitness, les buvettes, les fontaines et sanitaires sont fermés. À la suite des annonces du Premier ministre le 28 mai, l'ensemble des parcs et jardins de La Courneuve sont ouverts dès le week-end du 30 et 31 mai 2020.



DES MASQUES POUR TOUTE LA POPULATION

60 000 masques ont été distribués au public prioritaire. En fin de semaine, 36 000 masques seront envoyés dans toutes les boîtes aux lettres de la ville. Une distribution sera organisée le 6 juin prochain pour les familles dont le foyer est composé de plusieurs personnes.



La municipalité a commandé dès le 16 mars plusieurs milliers de masques de protection afin d'équiper les Courneuvien(ne)s. Les livraisons sont arrivées au compte-gouttes et ont été réservées aux personnes les plus exposées.

Dans un premier temps, il a fallu faire face, gérer les stocks en équipant en priorité les personnels en première ligne, comme les soignant(e)s du Centre municipal de santé (CMS), les auxiliaires de vie, les agent(e)s de l'école Louise-Michel et de l'Ehpad.

Des ressortissant(e)s de la communauté chinoise et tamoule et des entreprises de la ville ont prêté main-forte à la commune en complétant les stocks à disposition.

Les seniors ont reçu par voie postale 10 masques chirurgicaux chacun (soit 40 000 masques envoyés au total) auxquels sont venus s'ajouter 10 000 masques pour les publics les plus fragiles socialement.

Par ailleurs, la municipalité a soutenu l'initiative « À vos masques citoyens » en mettant en place un atelier de fabrication. Celui-ci travaille actuellement avec les Maisons pour tous pour poursuivre la production.

La Région Île-de-France, associée à la municipalité, en a distribué plusieurs centaines à la station Aubervilliers/La Courneuve de la ligne B du RER, ainsi qu'aux commerçant(e)s.

DATE ET LIEUX DE DISTRIBUTION :

Le samedi 6 juin 2020 de 9h30 à 12h30, des masques supplémentaires seront distribués pour les familles dont le foyer est composé de plusieurs personnes :

- à la Maison de la citoyenneté au 33, avenue Gabriel-Péri
- à l'espace jeunesse Guy-Môquet au 119, avenue Paul-Vaillant Couturier
- à la MPT Cesária Évora au 55, avenue Henri-Barbusse
- au centre Jean-Houdremont au 11, avenue du Général-Leclerc.

Les personnes doivent se munir d'un livret de famille, d'un avis d'imposition ou d'une attestation de la CAF.

PROTÉGEONS-NOUS LES UN-E-S LES AUTRES

Depuis le déconfinement, les masques et gants souillent l'espace public. En temps normal, ces pratiques sont inadmissibles mais aujourd'hui, elles mettent en danger les personnels chargés de l'entretien et contribuent à la propagation du virus. Pour la santé de tous et toutes, adoptons les bons gestes en jetant dans un sac fermé les masques, mouchoirs et gants usagés avant de les déposer dans la poubelle réservée aux déchets ménagers.



Farid Mahiedine

Pour se protéger et protéger les autres
la Ville de La Courneuve
vous offre ces deux masques
en tissu lavables et réutilisables.

Comment bien porter son masque ?



Toujours se laver les mains avant de mettre ou d'enlever son masque



Mettre son masque
• Le tenir uniquement par les lanières ou les élastiques
• Le masque doit bien couvrir le nez, la bouche et le menton



Retirer son masque
• L'enlever de son visage en tenant uniquement les lanières ou les élastiques



Laver son masque
• Changer son masque toutes les 4h ou quand il est mouillé
• Le laver en machine à 60° pendant au moins 30 minutes

ATTENTION

- Éviter de le toucher et le bouger
- Ne pas le mettre dans une poche ou un sac après utilisation
- Ne pas le mettre sur le front ou sur le menton en attendant
- L'isoler immédiatement dans un petit sac

la Courneuve

SÉCURITÉ OPTIMALE DANS LES ÉCOLES

À La Courneuve, la municipalité a décidé de permettre aux grandes sections de maternelle, aux CP et aux CM2 de reprendre le chemin de l'école. Reportage dans deux établissements afin de voir comment la reprise se passe.

Photos : Léa Desjours



Lundi 18 mai, école maternelle Ange-la-Davis, 8h. Muriel et son équipe finissent le nettoyage de l'établissement. Sols, poignées de porte, sanitaires, matériels et jeux dans les classes... tout est scrupuleusement désinfecté avant l'arrivée des élèves de grande section. Les services de la Ville ont effectué un gros travail en amont de la réouverture pour assurer la sécurité des enfants (voir encadré).

À 8h20, Martine Socroun, directrice de l'école, masquée, se frotte les mains au gel hydroalcoolique juste avant d'ouvrir les portes. Enthousiaste, elle salue les enfants et leur prend systématiquement la température avant l'entrée dans les locaux. Les parents, eux, restent à l'extérieur. L'accueil a duré moins de dix minutes. Seuls sept enfants, sur 170 en temps normal, sont présents. « C'est un de plus que vendredi ! se réjouit la directrice. Peu d'élèves sont revenus. C'est comme ça depuis la reprise. Il y a une grande appréhension de la part des familles. » Les journées sont très calmes. À peine les manteaux ôtés, les enfants se dirigent un à un aux toilettes du rez-de-chaussée pour se laver les mains. Savon obligatoire ! Une fois le petit groupe reconstitué et fin prêt à commencer la journée, il monte en classe, accompagné de Jennifer, l'enseignante. « Installez-vous à vos tables ! », dit-elle, masquée elle aussi, comme tous les

adultes. Stéphanie, Mithran, Jonas, Tri-shika, sa sœur Rakshana, Airushkumar et Harishan prennent place. Les élèves disposent d'un bureau individuel avec leur nom inscrit dessus et un « kit de travail » attiré pour la journée. « De cette manière, les manipulations de matériel par plusieurs enfants sont évitées », souligne la maîtresse.

CONTENTS DE RENTRER EN CLASSE

Avec une classe de sept, le calme règne. Le travail peut commencer. Au programme ce matin : les jours de la semaine, la date du jour, un jeu de vocabulaire et de mémoire autour des animaux, un peu de calcul, de la peinture... Bref, une matinée d'exercices presque normale, « à part qu'il faut s'adapter aux enfants, à leur niveau », explique l'enseignante. Ce ne sont pas mes élèves habituels. Mais ça fonctionne bien jusque-là. » L'après-midi, c'est Floriane, une autre institutrice de l'équipe, qui a pris le relais. Du côté de l'école élémentaire Charlie-Chaplin, très peu d'enfants sont venus également. Ils sont six ce lundi. Mohamed et Sam, les professeurs des CP, emmènent les élèves dans la cour. Sur le chemin, tout le monde se lave les mains. Un robinet sur deux est condamné afin de respecter la distanciation physique. Une fois à l'extérieur, il est impossible de jouer au ballon ou aux cerceaux mais les enfants sont libres

de courir et de se défouler tout en gardant un minimum de distance entre eux. Sofia, Lija, Nofraelle et leurs camarades sont ravis d'être revenus à l'école.

« Ici, je travaille mieux qu'à la maison », confie Kavina. « Par contre, je n'ai pas retrouvé mes copines de d'habitude. C'est un peu dommage ça », remarque Hanaiya. « La reprise a rendu service aux familles qui devaient reprendre le travail, note Saïd Argaz, directeur de l'établissement. L'avantage avec peu d'élèves, c'est de pouvoir fournir un accompagnement quasi individualisé pour chaque enfant. Les mesures sanitaires sont simples à mettre en place. Pareil au réfectoire, je n'ai que trois enfants qui y déjeunent ! Chacun-e a son espace. »

PRÉCAUTION MAXIMALE

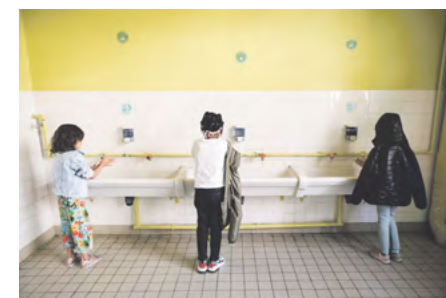
Pour la sécurité de tous et toutes, de nombreux distributeurs de gel hydroalcoolique ont été installés partout dans l'école. Un marquage au sol permet de respecter une distance d'un mètre entre les personnes.

Tous les adultes portent un masque, qu'ils et elles changent au cours de la journée. Le matériel est individuel et les cartables restent à l'école. Les salles sont désinfectées et aérées régulièrement. Le protocole sanitaire est parfaitement respecté. C'est bel et bien une « reprise progressive, sécurisée et maîtrisée ».

• Isabelle Meurisse

UN PROTOCOLE SANITAIRE DESTINÉ À ASSURER LA SÉCURITÉ DES PETIT-E-S ET DES GRAND-E-S

Le document conçu par l'Éducation nationale et mis en œuvre par la municipalité et les directions scolaires prévoit des règles très strictes pour la réouverture des écoles maternelles et élémentaires.



Dès l'arrivée dans l'établissement, et très régulièrement dans la journée, les enfants se lavent les mains au gel hydroalcoolique ou au savon, sous la houlette des enseignant-e-s et des agent-e-s municipaux. Ces derniers portent obligatoirement des masques grand public. Les échanges de matériels pédagogiques et de jouets sont proscrits dans la classe, ainsi que les jeux de contact ou de ballon dans la cour. Poignées de porte, interrupteurs, tables, chaises, sanitaires, salles de classe et de restauration... tous les équipements et locaux utilisés sont nettoyés et désinfectés quotidiennement et les salles aérées trois fois par jour. Pour aller plus loin, la Ville a décidé d'organiser elle-même la prise de température des enfants — théoriquement à la charge des familles — et des adultes devant les établissements. En cas de fièvre (à partir de 37,8 °C), impossible d'entrer. Les classes ne se croisent et ne se mélangent jamais. Pour éviter les attroupements et assurer la distanciation sociale, les enfants arrivent et sortent de façon échelonnée, selon des horaires planifiés et communiqués aux familles en amont, et respectent comme les adultes les circuits de circulation fléchés et les marquages au sol d'1,50 mètre installés par la Ville.

Un escalier est réservé aux montées et un autre aux descentes, une entrée aux enfants et une autre aux personnels. Les salles de classe et de restauration sont réaménagées et les temps de récréation organisés en décalé. Suite aux annonces du Premier ministre le 28 mai, les collèges et lycées rouvriront dès le 2 juin 2020, même si le bac de français ne se tiendra pas.

• Olivia Martin

AIDES AUX COMMERÇANT-E-S ET AUX ENTREPRISES

L'État et la Région ont mis en place un fonds de solidarité pour aider les entreprises franciliennes de moins de dix salarié-e-s touchées par la crise sanitaire. Plaine Commune et le Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants apportent aussi leur soutien aux commerçant-e-s.



Lydia Tazamoucht, adjointe de direction à la Miel. *Nous sommes en train de mettre en place un dispositif spécifique pour les aider.* »

● Plaine Commune recense également sur son site toutes les mesures dont peuvent bénéficier les entreprises franciliennes pour faire face à la crise sanitaire :

eco.plainecommune.fr/actualites/actualites/actualite-detaillee/actualites/covid-19-preparer-demain/

● Plaine Commune et Plaine Commune Habitat ont par ailleurs décidé d'instaurer la gratuité des loyers pour les commerçants qui leur louent des locaux. L'Office de tourisme Plaine Commune Grand Paris a quant à lui créé un groupe Facebook qui permet de centraliser l'ensemble des informations les concernant — horaires d'ouverture, livraisons, ventes à emporter, etc.

www.facebook.com/groups/1292680474276063

● Enfin, le Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants (CPSTI) met en place une aide financière exceptionnelle pouvant aller jusqu'à 1 250 euros à destination des artisans et des commerçants immatriculés avant le 1er janvier 2019. Cette aide, exonérée d'impôt sur le revenu, sera versée de manière automatique par les Urssaf. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site :

www.economie.gouv.fr/covid-mesures-independants

● Le gouvernement a édité une brochure qui décrit toutes les aides auxquelles peuvent prétendre les entreprises. Elle est téléchargeable sur le lien suivant : www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/les-mesures

• Joëlle Cuvilliez

L'État et la Région ont décidé de secourir, via un fonds de solidarité, les très petites entreprises (TPE), les micro-entrepreneur-e-s, les professionnelles et professionnels libéraux, les indépendant-e-s et autres agent-e-s économiques d'Île-de-France ayant entre un et dix salariés, un chiffre d'affaires annuel inférieur à un million d'euros et un bénéfice imposable inférieur à 60 000 euros.

Ce fonds de solidarité permet de leur verser deux aides. La première, forfaitaire, s'élève à 1 500 euros. La seconde va de 2 000 à 5 000 euros. De récentes annonces du gouvernement prévoient

un élargissement de cette aide aux entreprises de l'hôtellerie-restauration, du tourisme, de l'événementiel, du sport et de la culture, et, sous certaines conditions, aux entreprises sans salarié ayant fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public entre le 1er mars et le 11 mai 2020 et ayant un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 8 000 euros. La première aide du fonds de solidarité est à demander par simple déclaration sur le site des impôts : impots.gouv.fr. On peut obtenir la seconde jusqu'au 15 juillet en allant sur le site suivant : www.iledefrance.fr/fonds-de-solidarite-entreprises-volet-2

Pour tout renseignement complémentaire, il faut appeler le **01 53 85 53 85**, du lundi au vendredi, de 9h à 18h ou bien écrire à :

covid-19-aidesauxentreprises@iledefrance.fr

LES ACTIONS LOCALES

De son côté, la Maison de l'initiative économique locale (Miel) répond aux questions des responsables des TPE franciliennes au 01 48 09 53 00. « Nous organisons tous les mercredis matin un petit-déjeuner en visio-conférence pour permettre aux entrepreneur-e-s de parler de leurs problématiques, de développer leur réseau et bénéficier de conseils, précise

Léa Desjours



DROIT DES SALARIÉ-E-S

« Je suis en période d'essai, va-t-on me signer un contrat ? »

« Mon patron m'a demandé de prendre des congés et des RTT pendant la période de confinement, est-ce légal ? »

« Mon enfant n'a pas été pris à l'école et je dois rester à la maison pour le garder, est-ce que je peux rester en chômage partiel ou dois-je prendre un arrêt maladie ? »

« J'aimerais poursuivre le télétravail mais je ne sais pas si je peux en faire la demande à mon administration... »

Les salarié-e-s qui souhaitent des réponses concernant leurs droits en cette période de Covid-19 peuvent appeler au 01 48 11 32 24 la Maison de la Justice et du Droit, qui a repris partiellement ses activités lundi 18 mai. S'il n'est pas encore possible de se rendre physiquement sur place, ni de remplir un dossier pour le conseil des prud'hommes, il est en revanche possible d'obtenir un rendez-vous téléphonique gratuit avec un juriste.

ACCOMPAGNEMENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

La Chambre de commerce et d'industrie Paris Île-de-France (CCI Paris Île-de-France) accompagne les chefs d'entreprise et les commerçant-e-s dans la gestion de crise liée au Covid-19 pour le montage des dossiers de demande d'aides, la mise en place du télétravail, le recours au chômage partiel, la gestion des relations avec les clients, fournisseurs ou banques.

E-mail :

urgence.entreprise@cci-paris-idf.fr

Tél. : 01 55 65 44 44

DES PRODUITS FRAIS POUR LES FAMILLES

La mairie a procédé à une deuxième distribution gratuite d'un assortiment de fruits et légumes de saison à la population. Les nouveaux élu-e-s et les agent-e-s de la Ville ont prêté main forte.

• Photos Léa Desjours



Ce matin du mercredi 19 mai, devant le gymnase El Ouafi, deux queues longent les côtés du groupe scolaire Louise-Michel. L'objectif : que les habitants accèdent, pour la deuxième semaine, aux paniers alimentaires proposés gratuitement par la mairie. L'attente en vaut la peine, avec à la clé un assortiment de produits frais ainsi qu'une brique de lait. Salade verte, fromage, pommes de terre, carottes, oranges, pommes, courgettes, bananes, tomates : chaque colis

comprend tout un lot de légumes et de fruits. Chaque famille courneuvienne, sur justificatif de domicile, se voit remettre un tel panier, avec un petit surplus pour les familles nombreuses. Au total, quatre distributions de ce type se tiennent dans différents quartiers de la ville cette même semaine. Le Syndicat intercommunal qui assure la restauration scolaire a été notre outil pour organiser ces distributions. Une vingtaine d'agent-e-s municipaux volontaires des services de différents

services de la mairie sont mobilisés. De nombreux élu-e-s sont venus donner un coup de main. La veille, devant le centre Jean-Houdremont, près de 800 paniers avaient déjà été distribués. Une livraison à domicile est également prévue en faveur des personnes trop âgées ou malades pour venir chercher elles-mêmes leur colis. Le surplus non distribué est offert au Secours populaire français. La solidarité en action.

• Nicolas Liébault

EN CHIFFRES

8
DISTRIBUTIONS DE PANIERS,
50
TONNES DE DENRÉES,
5000
FAMILLES CONCERNÉES.

ENTRAIDE CITOYENNE

Dès le 16 mars, Rachida Moussa a eu l'idée de créer un groupe WhatsApp. Son initiative a permis de construire un véritable réseau d'entraide entre femmes.

Dans la «vie d'avant», ces Courneuviennes ne se connaissaient pas. Le groupe WhatsApp créé par Rachida Moussa leur a permis de faire connaissance, puis, très vite, de s'épauler. «C'est une application pratique pour prendre des nouvelles de toutes sans avoir à appeler chacune», résume-t-elle. Le groupe partage des recettes de cuisine, compare les devoirs que les enfants ont à faire, s'échange des bons plans : l'une a trouvé de la farine dans tel magasin,

l'autre sait où l'on trouve des légumes moins chers qu'ailleurs. Le jour où le Covid-19 frappe subitement une des participantes, le groupe est là. «Elle se sentait coupable de ne plus pouvoir suivre la scolarité de ses enfants, elle avait perdu le moral», témoigne Rachida. Nous nous sommes relayées au téléphone pour la soutenir. » Lorsqu'une deuxième participante, mère de cinq enfants, tombe à son tour malade, Rachida prend contact avec elle : «Nous avons décidé de lui porter un panier

garni. Je suis allée chez chaque femme du groupe, en voiture, avec mon mari pour que chacune puisse donner des produits de première nécessité. Nous avons aussi mis une enveloppe avec de l'argent pour qu'elle achète de la viande et des légumes. » Ces deux femmes sont aujourd'hui tirées d'affaire. Le déconfinement est amorcé mais le groupe continue de se serrer les coudes, faisant sien la phrase de Victor Hugo : «Rien n'est solitaire, tout est solidaire»...

• Joëlle Cuvilliez

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



lacourneuve.fr

Ville de La Courneuve
Conception & réalisation :
Service communication/
Maquette : Delphine Bacri,
Mahiedine Farid